

On le prépare en oxydant la diméthyl-paraphénylène-diamine, par le chlorure ferrique en présence de l'hydrogène sulfuré. La dissolution bleue qui se forme est saturée par du sel marin et la matière colorante précipitée par du chlorure de zinc à l'état de sel double.

Il se prête admirablement à la teinture et à l'impression du coton, et possède une très grande solidité au lavage et à la lumière. Comme la safranine, le bleu méthylène se réduit facilement par les agents réducteurs alcalins et se décolore ; mais à l'air il se réoxyde et redevient bleu.

Par ce motif il n'est pas possible de ronger des tissus teints en bleu méthylène, pas même par des agents réducteurs acides. Si par exemple, nous faisons agir le sel d'étain, le tissu est décoloré, mais après le lavage, c'est-à-dire après l'éloignement du sel d'étain, la couleur bleue se produit de nouveau.

Le rongage, des bleus méthylènes ne peut donc s'effectuer qu'à la condition expresse de le détruire complètement.

On reconnaît le bleu méthylène à la solubilité de sa base colorante dans l'éther et à la résistance qu'elle montre à l'action du chlorure de chaux.

E. Indulines et Nigrosine

Ces couleurs se préparent en chauffant l'amido-azo-benzol ou la nitro-benzine avec du sel d'aniline ; leur nuance va du bleu indigo au gris bleu et jusqu'au gris clair.

Elles sont toutes insolubles dans l'eau, mais en revanche facilement solubles dans l'alcool.

Pour les obtenir à l'état soluble dans l'eau, on les traite par l'acide sulfurique, qui les transforme en sulfo dérivés solubles.